



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

**COMITE DIRECTEUR
du 20 mars 2012**

**PROCES-VERBAL
N° 1 de 2012**

CROS

Présents : MM. Desnoues, Boutant, Busso, Mme Coury, MM Cuzon, Fischer, Gerbot, Lazennec, Lécuyer, Lévêque, Marchais, Monrose, Mme Perrot, M. Philippe, Mme Rollett, MM Ros, Vrignaud.

Absents excusés : MM. Doctrinal, Gougeon, Lelièvre, Noré. Doucet, Hénault.

CDOS

Présents : MM. Brender, Carré.

Absents excusés : MM Aguillon, Bergeon, Guillemette, Mme Kirié.

Assistent :

M^{elles} Parmentier, Retailleau, Tesi, Tourault, M. Korman.

ORCOM : MM Rouillé, Prunier.

Absent : Dr Ghislain Martin

ADOPTIONS DES PV

Il est demandé que les procès verbaux des différentes réunions soient envoyés plus rapidement pour que chacun ait le temps de les lire.

Le P.V du Bureau exécutif du 22 novembre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents, soit 19 voix pour

Le P.V du Comité directeur du 20 décembre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents, soit 19 voix pour.

Le projet de P.V de l'Assemblée générale du 7 mai 2011 est adopté à la majorité absolue, avec 18 voix pour et 1 abstention.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président donne la parole au Trésorier.

Jean-Paul CUZON présente les comptes de fonctionnement 2011 et le bilan 2011.

(Cf. ci-joints les documents susnommés).

Bruno ROUILLE (ORCOM), Commissaire aux comptes du CROS, précise les points suivants:

- bien que les comptes ne soient pas arrêtés, il nous garantit une entière confiance dans ceux-ci ;
- des audits ont été menés sur des points dits "à risque" comme, par exemple, la dévolution et le rapprochement des comptes du CFPS avec ceux du CROS.

Ce rapprochement a changé fondamentalement la lecture et la compréhension des comptes. Les capitaux propres et la trésorerie ont en effet très sensiblement augmenté en 2011 ;

- une association, telle que le CROS, doit pour fonctionner sereinement, avoir une réserve financière d'au moins 3 mois. Le CROS ayant une avance de 6 mois, il pourra sans souci certifier les comptes lors de l'AG en avril 2012. Certains ajustements sur les annexes seront toutefois demandés avant la tenue de l'AG.

Jean-Paul CUZON présente le projet du budget prévisionnel 2012.
(Cf. ci-joint document susnommé).

Les documents financiers sont mis au vote. N'ayant pas reçu suffisamment à l'avance les comptes, Yannick VRIGNAUD ne prend pas part au vote.

Les comptes de fonctionnement 2011, le bilan 2011 et le budget prévisionnel 2012 du CROS sont donc adoptés à l'unanimité avec 18 voix pour et une abstention.

MM. ROUILLE et PRUNIER, d'ORCOM quittent notre réunion.

Le Président propose d'engager une réflexion sur une éventuelle modification des statuts du CROS, et plus particulièrement sur l'attribution de voix supplémentaires aux disciplines olympiques et à celles fédérant le plus grand nombre de licenciés (Article 5, paragraphe 4).

Des simulations (dont les résultats sont sous forme de tableau – Cf document "Cotisations 2013 CROS Centre") ont été menées par les membres de la commission juridique en se basant sur les attributions de voix suivantes :

- Chaque discipline a 4 voix.
- Les disciplines olympiques ont une voix supplémentaire.
- Des voix supplémentaires sont allouées en fonction du nombre de licenciés.
- Pour fixer le prix des cotisations : un montant de 48 euros serait attribué à chaque voix .

Cette proposition est débattue et argumentée :

Yannick VRIGNAUD souhaite connaître l'utilité de l'évolution des statuts. Il ne souhaite pas associer le nombre de voix et le prix des cotisations. Par contre, il lui semble cohérent que le prix de la cotisation soit fonction du nombre de licenciés (le CROS Poitou Charente fixe ainsi le prix de ses cotisations).

Jean ROS rappelle que le CROS est le représentant du CNOSF. C'est pour cette raison que le mode de calcul de voix favorise les disciplines olympiques.

Yannick VRIGNAUD pense que le CROS est aussi le représentant des Ligues et des Comités régionaux. Ces derniers ont la même mission de service public quelque soit leur taille ou leur affiliation. Ils doivent donc avoir la même voix. Puis rajoute que si cette proposition d'évolution des statuts fait suite à un problème de trésorerie, il faut changer la grille de cotisations.

Le Président répond que la réflexion actuelle n'est pas dictée par un problème de recettes.

Christian LEVEQUE estime que le sport fait partie intégrante de l'économie sociale et solidaire et qu'il faut donc rester solidaire jusque dans le partage des voix.

Eugène BUSSO ne trouve pas choquant d'attribuer aux Ligues un nombre de voix en fonction de leur nombre de licenciés. Il souhaite connaître le mode de calcul des cotisations et si celles-ci servent à combler un déficit.

Le Président rappelle, à nouveau, qu'il ne faut pas adosser le prix d'une cotisation à un problème de déficit. Concernant la situation en Poitou-Charentes (où le prix de cotisation est fonction du nombre de licenciés), il précise que le CROS a reçu, des partenaires institutionnels, une injonction d'augmenter leurs cotisations de façon significative sous peine de voir une diminution importante des aides publiques.

Daniel FISHER demande quel est l'intérêt de pourvoir de 4 voix chaque Ligue. Le Président répond que cela permet de pondérer le poids des Comités régionaux les plus importants.

Bernard PHILIPPE souligne que le CNOSF est né de la fusion du Comité olympique français (COF) et du Conseil national du sport (CNS). Il semblerait donc logique qu'il n'y ait pas de différence entre les disciplines olympiques et non olympiques.

Christian LECUYER s'étonne que les statuts du CNOSF ne lui semblent pas être le reflet d'une structure démocratique. Il fait référence à l'article 5 – II 2° des statuts du CNOSF.

Article 5 – II 2°, statuts du CNOSF :

"En outre certaines fédérations disposeront es qualité de voix supplémentaires attribuées comme suit:

- *Chaque Fédération olympique : 5 voix; pour que, conformément aux dispositions impératives de la Charte olympique, ces Fédérations disposent de la majorité absolue des voix, cette attribution supplémentaire pourra être adaptée, en tant que de besoin, par le conseil d'administration dont la décision sera soumise à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire."*
- *[...]"*

Suite aux différents échanges, le Président propose de soumettre au vote les 2 propositions suivantes :

- Proposition A : statut quo – Aucun changement dans les statuts. La proposition ne sera pas faite à l'AGE car elle n'est pas approuvée par le comité directeur.
- Proposition B : Validation du projet de changement des statuts du CROS. Le changement de statut sera donc mis au vote lors de l'AGE.

Aucun vote par bulletin secret n'étant demandé, le vote se fait à main levée.

La proposition A est adoptée à la majorité absolue, soit par 12 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.

Le Président souhaite proposer à l'AGE, le prix de la cotisation 2013 à 230 euros pour les membres actifs et 115 € pour les membres associés.

Cette proposition est adoptée à la majorité absolue, soit par 17 voix pour, 2 contre.

Le Président rappelle qu'un questionnaire sur le poids du sport en région Centre a été envoyé dernièrement aux Ligues et Comités régionaux. Le CROS a reçu 11 réponses, à ce jour. Il invite donc tous les membres du comité directeur à y répondre rapidement. La réponse d'un maximum de structures est importante, elle servira à rédiger un document de référence présentant le poids du sport régional. Ce document sera complété par une étude plus approfondie menée par l'université d'Orléans.

Le Président a souhaité la bienvenue au nouveau directeur de la DRJSCS : M. Yannick BARILLET. Un rendez-vous, pour présenter le Mouvement olympique et sportif régional, est prévu le 28 mars 2012.

SECRETARIAT GENERAL

AG 2012

Le rapport d'activités 2011, l'ordre du jour de l'AG 2012, l'appel à candidatures (2 postes, remplacement de Marc Roy et de Michel Rebrioux, suite à sa démission) et la modification des statuts ont été envoyés aux membres du comité directeur par mail.

Suite au vote contre du comité directeur relatif au changement des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire est annulée. L'AG sera donc ordinaire et élective complémentaire (si des candidats se déclarent avant le 24 mars 2012). Elle débutera à 10 heures.

Chantal PERROT annonce qu'en 2013, l'AG sera ordinaire, élective et sera organisée dans le Loiret. Elle devra se dérouler avant celle du CNOSF; la date de celle-ci n'est pas connue à ce jour.

Elle attire d'ailleurs l'attention de tous les membres du comité directeur sur l'organisation de leur AG et sur celle de leur fédération.

Le projet d'ordre du jour est mis au vote. La proposition est adoptée à l'unanimité, soit 19 voix pour.

COMMUNICATION DES COMMISSIONS

COMMISSION FORMATION

Formation de bénévoles:

Du 1^{er} janvier au 15 mars 2012 : 116 heures de formation, 300 personnes accueillies.
Données basées sur les retours de feuilles d'émargement au 15 mars 2012.

Expérimentation sur la professionnalisation des salariés associatifs (expérimentation menée par la CPCA en collaboration avec les têtes de réseaux associatives) :

L'expérimentation consistait à rencontrer des salariés et des dirigeants associatifs lors d'entretiens individuels puis collectifs et à faire des préconisations sur les actions de formations professionnelles continues des salariés.

Pour le sport : l'expérimentation a été menée auprès d'un GE de tennis (Blois). Le dernier entretien s'est tenu le 16 mars.

Collaboration avec les différents organismes de formations "Sport" de la région Centre :

- Le CREPS de Bourges : rencontre le 7 février avec M. BRISSAUD, directeur et Mme JANCOU, responsable du département "formation".
Présentation des actions de formation menées par le CROS et par le CREPS puis réflexion sur des pistes de collaboration.
Plusieurs rencontres suivront pour construire un partenariat durable (la prochaine est proposée le 9 mai – en attente de confirmation).
- L'IPMS (Institut Professionnel des Métiers du Sport) de TOURS : rencontre avec M. RICHARD, responsable pédagogique le 3 avril.
- L'UFR STAPS : en attente.

Mise à jour des documents relatifs aux formations sur le site Internet

Kit pédagogique en cours de réalisation :

"Le financement des formations professionnelles continues dans le sport".

Rencontre avec Agefos PME :

La rencontre s'est déroulée au CROS ce 20 mars 2012.

A venir:

- Mars-Avril : Instruction des dossiers CNDS – ligne Formation
- 31 mars : Formation au CROS "le financement des formations professionnelles continues dans le sport"
- 3 avril : Réunion de la commission Formation
- 21 avril : Formation au CROS "mise en place d'une politique de formation dans son association"

COMMISSION EMPLOI

Cap'Asso 2011 : Nombre de dossiers Cap'asso sport par le comité de pilotage régional :

4 dépôts pour les comités de pilotage en 2012 (47 dossiers) :

- 25 projets initiaux, 20 projets de premier renouvellement, 2 projets de deuxième renouvellement.

Etude Cap'Asso :

Auprès des associations ayant bénéficié d'un Cap'asso en 2007 et n'ayant pas sollicité de renouvellement en 2010 est en cours.

Objectifs de cette étude :

- repérer les causes du non renouvellement,

- repérer l'impact de l'accompagnement sur la structuration associative,
- mieux identifier les problématiques associatives,
- étudier la capacité de pérennisation de l'emploi dans les associations.

En lien avec le pôle Formation :

Réflexion et rédaction d'une fiche sur les financements de la formation professionnelle continue à la demande de la Ligue de tennis.

A venir : Prochain réseau de compétences le 26 mars prochain.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Aménagement du territoire

Avis sur les demandes de subventions présentées au Conseil régional :

A ce jour, 11 avis remis sur des demandes de subventions équipements : 6 par le service des sports, 5 par le service ADT (Pays ou d'Agglos).

Travail sur des D.T.A.:

Le 2^{ème} comité de pilotage s'est déroulé 23.02.2012.

Réunion de travail technique avec la DRJSCS et le Pays (janvier, février et mars).

Premières missions sur le DTA :

- Diagnostic des structures d'animation sportive du Pays.
- Diagnostic des équipements sportifs sur le Pays.
- Diagnostic des caractéristiques de la population.
- Élaboration et envoi des enquêtes (population, associations, collectivités...).
- Travail sur l'offre et la demande sportive sur le Pays.

Schémas Directeurs d'Equipements Sportifs : Travail sur le fond de 15 schémas directeurs d'équipements.

Projet territorial du MOS : Réunion de la commission « Sport et territoire » CROS / CDOS à venir pour détermination d'un plan commun d'actions.

Vie du pôle :

Demande CNDS 2012.

Bilan 2011, plan d'actions 2012, rapport et préparation d'AG...

Participation au Comité de pilotage Matériel et véhicule (importance des avis des Ligues, besoin d'un effort quant aux priorités données).

Développement des pratiques

Publics cibles « SSSH » :

- Réunion à la DRJSCS :
Constitution d'un groupe de travail « sport et handicaps » et mise en place d'un plan d'actions :
 - o Information
 - o Formation
 - o Equipements
 - o Evènements
 - o Vie du réseau
 - o Communication...

Publics cibles « Sport Santé »:

- Travail action UFSBD (CNDS Santé)
- Participation au réseau APS – S.

Vie du pôle :

- Demande CNDS 2012
- Bilan 2011, plan d'actions 2012, rapport d'AG...

COMMISSION COMMUNICATION

Projet territorial CROS/CDOS :

La 1^{ère} réunion « Communication CROS/CDOS » a eu lieu le 25 janvier.

La 2^{ème} réunion s'est tenue cet après-midi au CDOS Loiret.

Communication web :

La Lettre n°19 a été envoyée le 5 mars.

Elle a été lue plus de 2500 fois par 1370 lecteurs uniques.

Site web

RAS, mise à jour régulière.

Communication écrite :

Le CROS Info. Prochain numéro 42 : avec fiche pratique sur la tenue des AG.

Date de parution indéterminée.

Relations avec les Ligues :

Le questionnaire « Chiffres clés » des Ligues a été envoyé en février pour un retour au 21 mars.

À ce jour, 11 réponses ont été reçues.

Programme prévisionnel :

1. Analyse des retours (en ce moment).
2. 1^{ère} présentation des tendances lors de l'AG.
3. Rédaction d'un document + relectures (14 avril-30 avril).
4. Envoi à l'imprimeur (9 mai).
5. Envoi aux candidats aux législatives (15 mai).

Ce travail sera complété par une étude confiée à l'université d'Orléans. Lancement de l'étude à compter du 2^{ème} semestre 2012.

Presse-Média :

Revue de presse : Arena, Législatives 2012, sportifs en vue des JO, CREPS

Informatique et NTIC :

- Déménagement du CROS début mai 2012...
- Téléphonie / INTERNET :
Février : rédaction d'un cahier des charges pour la téléphonie du CROS dans ses futurs locaux.
10 mars : réception des offres des candidats. 2 offres ont été reçues, Orange et 5 sur 5 (SFR Business)
21 mars : passage de commande auprès de l'un des prestataires.
- Matériel informatique : La société LISICA, prestataire du CROS, organisera le transfert de la baie informatique et recréera le brassage des réseaux informatiques dans les nouveaux locaux du CROS au cours de la semaine 18.

Récompenses :

Trophée des villes 2011, 5000 - 9999 habitants :

Les dossiers ont été envoyés à la mi-février aux 37 communes de cette catégorie pour une réponse demandée au 4 avril.

Nouveauté de cette année : Fabrication en deux exemplaires d'un panneau d'entrée de ville (commune sportive de la région Centre) pour la commune TROPHEE d'OR.

Les récompenses seront remises comme chaque année lors d'un événement au sein de la commune.

Les 1^{er}, 2^e et 3^e communes du concours se verront offrir le plateau gravé comme d'habitude.

Pour aider le CROS à assumer cette nouvelle dépense, une demande de subvention auprès du CNDP a été formulée, sur le thème de la VALORISATION DU TERRITOIRE.

Le planning prévisionnel reste à établir :

- 1er jury et choix de la mention qui sera indiquée sur le « panneau de signalisation »
- Visite des 5 communes
- Jury plénier
- 3 soirées de remise des récompenses

A venir :

- Journée olympique le 20 juin au CREPS de Bourges. (Organisation CROS et CDOS du Cher avec la participation de l'UNSS et de l'USEP)
- Samedi 14 avril, AG du CROS au Parc Fédéral d'Equitation à Lamotte-Beuvron

COMMISSION JURIDIQUE

Le Président a demandé à la commission juridique de réfléchir à une modification de l'article 10, paragraphe 1 du règlement intérieur visant une limitation d'âge et du nombre de mandats du Président du CROS.

Jean ROS a donc pris avis auprès des membres de la commission juridique, en leur envoyant par courriel les questions suivantes:

Question 1 : " Etes-vous favorable pour une limitation de l'âge du Président du CROS en appliquant la règle : "nul ne peut se porter candidat à la présidence du CROS s'il a déjà atteint son 70^{ème} anniversaire" ?

Question 2 : Etes-vous pour une limitation du nombre de mandats consécutifs de présidence à 3 olympiades ?

Les résultats sont les suivants:

- Question 1 : Défavorable : 5/7 et Favorable 1/7
- Question 2 : Défavorable : 4/7 et Favorable 3/7

REPRESENTATIONS

Les invitations en cours sont déjà traitées.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Pierre BOUTANT trouve anormal que le Comité régional handisport ait invité Marie Amélie Le Fur sans avoir convié le Comité régional d'athlétisme.

Michel BRENDER a participé à une réunion entre la mairie de Saint-Denis-en-Val, l'Etat, les collectivités, à propos du financement de l'entretien du vélodrome que la municipalité ne veut plus assumer financièrement.

Le Président lève la séance à 22h15

Chantal PERROT

Secrétaire générale

Jean-Louis DESNOUES

Président